



Procès-verbal

CÉTIL Automne 2014

08 Octobre 2014, 15 h 30, Cégep du Vieux-Montréal

1. **Ouverture de la réunion :** Yannick propose Félix appuie
2. **Adoption de l'ordre du jour :** Laurie propose P-Y appuie
3. **Définir la méthode de réunion et les rôles :** Marie-Ève est l'animatrice de la réunion. Laurie-Anne est la secrétaire et les autres doivent lever la main afin d'avoir un droit de parole.
4. **Demandes de subvention :**
 - 4.1 *Alexis Plourde Dinelle* -> La demande est pour diminuer le frais des coûts (nourriture) par personnes pour la course du relais de la tribu qui est fait par l'Organisme Déséquilibre. L'équipe demande 150\$. Ils proposent même de faire de la visibilité pour le CÉTIL lors de la course. **Retour** -> *ME propose de diminué le montant à 75\$ et que la voiture soit identifié Laurie approuve et PY fait un amendement pour que le montant soit 100\$ et Mikaëlle approuve. La proposition tel qu'amender est acceptée à l'unanimité.*
 - 4.2 *Francois Monette* -> L'événement est pour ramasser de l'argent afin de payer un animateur pour le camp jeune estime du club des petits déjeuners. Ils ont besoin de 100\$ pour faire un bar à bonbons, afin de donner quelque chose de gratuit aux gens qui payent le billet. **Retour** -> *P-Y propose qu'on refuse la proposition de François Monette, en lui expliquant les raisons de notre refus, mais ils peuvent toujours revenir nous proposer une nouvelle proposition.*

4.3 *Valérie Avard* -> Financement de Jouvence l'an prochain pour les futurs 3^{ème} (les filles du comité et ceux qui aideront lors des activités). Elles ont besoin d'aide financière pour commencer leur projet et par la suite elles s'autofinanceront. Elle demande 200\$. Elles veulent faire une maison hantée ou une boîte à épouvante. Elles veulent aussi faire le bar à karaoké et peut-être une nuit sportive, ou emballage de cadeaux à Noël. **Retour** -> *La demande est refusé à l'unanimité car le projet est trop flou et la demande pas assez claire, mais elles peuvent toujours refaire une demande.*

5. **Adoption du procès-verbal du 24 septembre** : Pier-Yves propose et Yannick appuie.

6. **Suivi du procès-verbal et des mandats** : Marie-Ève fait un retour sur les différents mandats.

7. **Projet à Dominic Devost**

7.1 **19 octobre** : Ceux qui embarque embarquent et les autres ne sont pas obligés.

7.2 **Val-David (semaine de relance)** : On peut aller à Val-David le Mardi, Mercredi, Jeudi. L'information sera lancée sur le mur du CÉTIL et l'activité est ouverte à tous.

7.3 **Charte de l'activité physique** : On voulait savoir ce que ça impliquait, mais ça nous oblige à rien faire sauf à la signer. Donc Laurie propose que le CÉTIL appuie la Charte de l'activité physique et Yannick appuie.

8. **Randonnée St-Hilaire** -> Pour l'activité, il manque la durée, le prix et le covoiturage. PY écrira sur le CÉTIL un post pour le covoiturage et mettra au clair les informations manquantes.

9. **Party mi-session** -> Yannick propose deux places : Soit au B1 ou à la Queue-leuleu. Le 29 Yannick sera au travail. Les deux bars ne couteraient rien, mais au B1 on doit trouver un DJ. Marie-Eve propose que le party soit au B1 et Félix appuie. Yannick va rencontrer le propriétaire du bar et va se renseigner plus en détaille d'ici Lundi. Une discussion est partie sur l'accord. Pier-Yves propose que nous fassions un vote sur le CÉTIL avant d'annoncer l'événement en n'y mentionnant que les détails de base. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

10. **Vente de vêtements** -> Le prix des manteaux et cotons ouaté serait le même prix que l'an dernier. Les chandails ne seront peut-être pas au même, ça reste à reconfirmer. Si on veut des tasses de transport, il faudrait en commander minimum 50 et elle nous venderait les moins cher. Mikaelle attend un courriel avec plus d'information (dont les couleurs) dès qu'elle l'aura, elle nous le transfèrera sur le CÉTIL. Elle attend encore des réponses de Buff Canada si elle n'en a pas d'ici la prochaine réunion, il n'y en aura pas à vendre. La vente serait dès le retour de la relance. Pier-Yves veut savoir quand est-ce que l'on aurait les commandes. Mikaelle a demandé que ce soit entre 3 à 4 semaines.

11. **Répartir les mandats (2 min)** -> Marie-Eve nous les enverra par courriel

12. Affaires diverses ->

12.1 Intégration -> Deux gars qui ont acheté deux filles de première lors de l'intégration et qui ont fait des démarches louches faces à elles. Il faudra penser à une solution d'ici la prochaine rencontre.

13. **Prochaine Réunion** : À discuter à la prochaine réunion : Projet interne qui s'occupe de gérer le financement de jouvence + Confirmation des prix pour la vente de vêtement. La réunion sera le 20 Octobre à 18h. Le lieu de la réunion reste à confirmer.

14. **Fin de la réunion** -> Laurie propose la fin de la réunion à 18h35 et c'est appuyé par Félix.